

Crausures  
Cecil  
35 RUE NATIONALE  
LILLE  
les plus réputées

# Journal de Roubaix

Cecil  
35 RUE NATIONALE  
LILLE  
les plus réputées

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes..... 3 mois, 13.00; 6 mois, 26.00; 1 an, 50.00  
France et Belgique..... 11.00; 21.00; 41.00  
Union postale..... 22.00; 43.00; 82.00

REDACTION - ANNONCES  
ABONNEMENTS

ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1008. Inter. 1190.  
TOURCOING : 33, rue Carael. Téléph. 27.  
Chèques postaux 87 Lille.

## UNE JOURNÉE HISTORIQUE

# LA DÉMISSION DE M. POINCARÉ

### Les groupes de gauche contre M. Millerand La première séance de la nouvelle Chambre

#### LA DÉMISSION DU CABINET

Paris, 1<sup>er</sup> Juin. — Conformément à la décision prise au lendemain des élections, M. Raymond Poincaré a remis ce matin, à 10 h. 30, au Président de la République, la démission collective du cabinet. Au préalable, les décrets réalisant 400 millions d'économies dans les divers départements ministériels et ratifiés par le Conseil d'Etat, ont été soumis à la signature du Président de la République.

La délibération des ministres a duré de 10 h. 30 à 11 heures. M. Poincaré et François-Marsal se sont entretenus à l'issue du Conseil avec le Président de la République.

#### AU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 11 Juin. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Millerand.

#### La réduction des dépenses

Ce Conseil a été consacré exclusivement à l'examen des compressions de dépenses budgétaires, ratifiées par le Conseil d'Etat. Conformément à l'avis de cette assemblée, et à la suite de certaines modifications de détail, le Conseil a approuvé les décrets de compression de dépenses s'élevant à ce jour à 425 millions.

#### La lettre de démission

A l'issue du Conseil, M. Poincaré a remis au Président de la République la démission collective du ministère, par la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Conformément à la décision que le Gouvernement a prise au lendemain des élections générales, nous avons l'honneur de vous remettre la démission collective du Cabinet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre respectueux dévouement. Cette lettre a été signée par tous les ministres.

#### A L'ÉLYSÉE

Paris, 1<sup>er</sup> Juin. — C'est à 10 h. 30 que les ministres se sont rendus ce matin à l'Élysée pour remettre leurs démissions entre les

part notamment M. Herriot, s'est aussitôt engagé.

Le président du parti radical tout en se ralliant aux deux premières parties de la motion Accambray, a demandé à ses collègues d'écarter la dernière. Tout en restant scrupuleusement fidèle à son parti, il désire conserver sa liberté d'action pour le cas où il serait mandaté auprès du président de la République.

La motion Accambray, ainsi modifiée, a été votée à l'unanimité du groupe.

#### Le Congrès du Parti socialiste unifié

Paris, 1<sup>er</sup> Juin. — Le Congrès extraordinaire du parti socialiste unifié a commencé, ce matin, au milieu d'une affluente considérable de délégués et de militants.

#### LE CAS DE M. MILLERAND

On passe de suite au « Cas Millerand ». Une motion de M. Renaudel

M. Renaudel développe une motion ainsi conçue :

Le parti socialiste enregistre comme un premier résultat logique de la défaite du Bloc National, la retraite du ministère Poincaré. Il constate que le Président de la République refuse, en ce qui le concerne, à comprendre l'indication formelle de la nation.

Le Congrès rappelle que le Président de la République est, à plusieurs reprises sorti de l'impartiale neutralité de sa fonction, soit en déterminant une crise ministérielle à une heure particulièrement grave où le Gouvernement et le Parlement devaient être laissés maîtres de leur action ; soit en se jetant ostensiblement dans la bataille des partis, par des discours ou par des messages de presse, qui n'ont pas démenti, comme interprétant faussement ses paroles.

Convoqué de répondre aux vœux exprimés de 11 mai, le parti socialiste décide :

Le groupe parlementaire reçoit mandat de combattre tout Gouvernement qui accepterait de se constituer et d'agir sous l'égide de M. Millerand.

Au cas où M. Millerand passerait plus loin l'obédience et trouverait un complice parlementaire en dehors de la majorité du 11 mai, pour assumer les responsabilités de violenter ou de détourner les décisions du suffrage universel, la commission administrative permanente et le groupe parlementaire sont mandatés pour engager immédiatement une campagne d'agitation destinée à faire respecter la volonté du pays.

M. Compiègne-Morel voudrait un texte plus court, disant simplement que le parti ne soutiendrait pas un ministère investi par M. Millerand.

M. Moutet, député du Rhône, voudrait qu'on déclare le ministère se constituer et qu'ensuite on lui refusât la confiance.

« Ce qu'il faut, c'est avant tout un vote unanime », déclare M. Léon Blum.

On entend encore M. Uhry, député de l'Oise.

Finalement, la motion Renaudel est adoptée à l'unanimité.

#### LA PARTICIPATION MINISTÉRIELLE

On passe à la question de la Participation ministérielle.

M. Fleu, secrétaire de la Fédération du Tarn se déclare partisan de cette participation et rappelle l'opinion de Jaurès.

Après discussion et comme il est midi, on règle cette question au début de la séance de l'après-midi.

A la réunion de l'après-midi, pendant qu'on discute, les parlementaires sont revenus de la Chambre.

M. Dumoulin leur demande de mettre le Congrès au courant de leurs négociations avec les radicaux.

« Ce serait admettre, répond M. Léon Blum, que vous nous avez chargés de négociations, au moins officieuses, alors que le Congrès ne s'est pas encore déclaré pour la participation ministérielle. »

#### La motion du Groupe républicain socialiste et du Parti socialiste français

Paris, 1<sup>er</sup> Juin. — Les membres du groupe républicain socialiste et les adhérents au parti socialiste français, réunis sous la présidence de M. Painlevé, au nombre d'une cinquantaine, ont adopté la motion suivante :

Le groupe républicain socialiste et le parti socialiste français, délibérant en commun, décident à l'unanimité, qu'il est absolument impossible de concevoir la moindre collaboration avec M. Millerand, qui a méconnu les devoirs de sa charge, en assumant la direction de la politique étrangère et de la politique intérieure, dans un sens condamné par le pays.

#### LA SÉANCE PLÉNIÈRE DES GAUCHES

Paris, 1<sup>er</sup> Juin. — La séance plénière des gauches, convoquée pour 13 h., dans la grande salle d'un hôtel du quai d'Orsay, ne s'est ouverte qu'à 13 h. 45. Elle n'a duré que quelques instants.

Dès le moment fixé pour la réunion, les députés des quatre groupes de gauche, groupe du parti radical et radical-socialiste, groupe républicain socialiste et adhérents du parti socialiste français, groupe socialiste (S.F.I.O.) et gauche radicale, arrivent individuellement ou par groupes.

Lorsque M. Herriot fait son entrée dans la salle où sont réunis ses collègues, il est salué par des applaudissements. Le bureau de la réunion est ainsi constitué : président, M.

Herriot, vice-présidents, MM. Painlevé et Paul-Boncour.

#### M. Painlevé candidat à la présidence de la Chambre

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

M. Herriot prend la parole pour proposer à ses collègues la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

#### ALLOCATION DE M. PINARD

En prenant place au fauteuil présidentiel, le professeur Pinard, d'âge, souhaite la bienvenue à ses collègues, puis après avoir fait connaître son sentiment sur le droit de suffrage des femmes, qui sera bientôt, espère-t-il, une réalité et sur le mode de votation dans la Chambre nouvelle est issue, et dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est plus absolu qu'au bon sens, le professeur Pinard essaye de dégager le sens de la consultation électorale du 11 mai.

La très grande majorité des Français veut résoudre une évolution sociale progressive. Elle la veut, ajoute-t-il, inconnue dans la société. Elle repousse la violence, toutes les violences. Elle n'accepte aucune dictature, aucune domination de quelque côté qu'elle vienne.

Le Président examine l'œuvre de la dernière législature. Les avertissements n'ont pas manqué aux pouvoirs publics, qui, cependant, sont restés indifférents.

Depuis plus d'un siècle, les charges des pères de famille sont allées sans cesse en augmentant et on n'a rien fait d'efficace pour modifier dans un sens favorable cette situation désastreuse.

La natalité, en France, à l'heure actuelle, est au-dessous de 20 pour 100. Le principe essentiel dont les mesures à prendre devraient s'inspirer est le suivant : la naissance d'un enfant, loin d'être pour un ménage une cause de misère ou de gêne, doit, au contraire, constituer un avantage.

Le professeur Pinard aborde ensuite la question de l'enseignement. Il est partisan de l'école unique qui, ignorant la fortune des parents, ne connaîtra que la capacité de l'élève.

Le professeur Pinard termine sur cette péroraison : « Parvenu tout au soir de ma vie, je reste fidèle à une religion qui a toujours été mon guide et mon flambeau. »

Cette religion n'est autre que la religion de l'humanité. C'est pour que cette religion se répande de plus en plus dans le monde ; c'est pour qu'elle finisse par en devenir la souveraine inconsciente que je vous conjure, mes chers collègues, de proclamer avec les droits et les devoirs de l'homme et de la femme, les droits de l'enfant. »

M. Vaillant-Couturier crie : Vive l'Internationale communiste ! (Exclamations.)

#### Une motion communiste demande la démission de M. Millerand

Le Président annonce qu'il y a lieu de procéder au tirage au sort des bureaux, puis il annonce qu'il a reçu de M. Cadin et de plusieurs de ses collègues la motion suivante :

« La Chambre décide de s'ajourner pour permettre au chef du pouvoir exécutif d'apporter devant elle la démission que le pays lui a imposée. (Exclamations.) »

M. Pinard déclare que la Chambre n'ayant pas encore vérifié les pouvoirs de ses membres, ne peut voter aucune motion et d'autre part, que la motion de M. Cadin est anti-constitutionnelle. (marques d'approbation). Les communistes crient alors : Démission ! Démission !

Les autres députés observent un silence glacial. M. Moutet se tournant vers les communistes, leur dit : Cette motion, vous avez tout fait pour la rendre impossible !

Le Président annonce que la Chambre tiendra séance, mardi, à 15 h., pour la vérification des pouvoirs ; puis il lève la séance à 16 h. 20.

La sortie s'effectue sans incident.

#### L'EXPLOSION DE BUCAREST

4 morts ; 20 blessés

Bucarest, 1<sup>er</sup> Juin. — Un communiqué du ministère de la guerre dit que les causes de l'explosion de l'arsenal ne sont pas complètement connues. Il y a eu quatre morts et une vingtaine de blessés.

#### AU MAROC

#### UN APPAREIL ESPAGNOL TOMBE EN FLAMMES

Trois officiers tués

Madrid, 1<sup>er</sup> Juin. — Les nouvelles du Maroc annoncent que 54 aéroplanes ont survolé aujourd'hui la zone ennemie d'Alhucemas, sur laquelle ils ont déversé plusieurs tonnes d'explosifs et ils ont pu constater que la panique s'était emparée des rebelles.

Un avion, portant trois officiers, est tombé en flammes au pied du mont Anida. Les trois occupants ont été carbonisés.

On télégraphie de Tetouan que l'état de Raisouli inspire les plus grandes inquiétudes.

#### La Turquie va construire six sous-marins

Londres, 1<sup>er</sup> Juin. — On mande de Constantinople qu'à la suite de la publication du programme naval de la Grèce, le Conseil des commissaires d'Angora a décidé de procéder à la construction de six sous-marins.

#### M. HERMITE VA REPRÉSENTER LA FRANCE A COPENHAGUE

La légation de France en Danemark était vacante depuis la nomination de M. de Fontenay à l'ambassade de France à Madrid. M. Hermitte a désigné un nouveau titulaire, M. Hermite, qui a été pendant deux années le très actif directeur de cabinet au quai d'Orsay.

#### UN AVION CAPOTE ET PREND FEU

Le pilote est carbonisé

Metz, 1<sup>er</sup> Juin. — Un avion appartenant au 3<sup>e</sup> régiment d'aviation de Strasbourg, obligé d'atterrir dans un champ, près de Vic-sur-Selle, a capoté et a pris feu. Le pilote, Armand Court, originaire de Marseille, a été carbonisé.

## LE CIRCUIT FRANCO-BELGE DU « JOURNAL DE ROUBAIX »

### Une grandiose manifestation cycliste populaire

Sur la route, dans les localités, ce fut un immense succès. Nos régionaux sont aussi des « as » de la route. — 117 coureurs au départ. — Sur le dur parcours, à 33 kilomètres à l'heure de moyenne. — Victoire de Perrain, de l'Amicale des Arts, sur bicyclette Peugeot :: ::

L'Amicale des Arts gagne le Challenge du « Journal de Roubaix »

Le premier Circuit Franco-Belge du Journal de Roubaix est couru ! Pour sa première édition, notre belle épreuve a connu un formidable succès, qui a dépassé toutes nos espérances. Cette course, désormais classée s'imposait, les concurrents se livraient d'un bout à l'autre du parcours, louables efforts que nous edmes la grande satisfaction d'enregistrer. La victoire revient au sympathique coureur de l'Amicale des Arts de Roubaix, Perrain, qui la mérite largement. Nous l'avons vu, pendant les deux tiers du parcours, mener la course à une vitesse folle, en compagnie du courageux Vandecasteele et de l'accrocheur Gaston Dhaene. L'épisode décisif du Circuit se produisit entre Cysling et Baisieux, où un peloton composé d'une trentaine de coureurs, favorisait.



LE VAINQUEUR DU CIRCUIT FRANCO-BELGE DU « JOURNAL DE ROUBAIX » JULIEN PERRAIN, de l'Amicale des Arts

Le vainqueur du Circuit, Julien Perrain, de l'Amicale des Arts, est entouré de ses amis et de ses collègues coureurs. On voit à gauche le courageux Vandecasteele et à droite l'accrocheur Gaston Dhaene. L'épisode décisif du Circuit se produisit entre Cysling et Baisieux, où un peloton composé d'une trentaine de coureurs, favorisait.

#### L'EXPLOSION DE BUCAREST

4 morts ; 20 blessés

Bucarest, 1<sup>er</sup> Juin. — Un communiqué du ministère de la guerre dit que les causes de l'explosion de l'arsenal ne sont pas complètement connues. Il y a eu quatre morts et une vingtaine de blessés.

#### AU MAROC

#### UN APPAREIL ESPAGNOL TOMBE EN FLAMMES

Trois officiers tués

Madrid, 1<sup>er</sup> Juin. — Les nouvelles du Maroc annoncent que 54 aéroplanes ont survolé aujourd'hui la zone ennemie d'Alhucemas, sur laquelle ils ont déversé plusieurs tonnes d'explosifs et ils ont pu constater que la panique s'était emparée des rebelles.

Un avion, portant trois officiers, est tombé en flammes au pied du mont Anida. Les trois occupants ont été carbonisés.

On télégraphie de Tetouan que l'état de Raisouli inspire les plus grandes inquiétudes.

#### La Turquie va construire six sous-marins

Londres, 1<sup>er</sup> Juin. — On mande de Constantinople qu'à la suite de la publication du programme naval de la Grèce, le Conseil des commissaires d'Angora a décidé de procéder à la construction de six sous-marins.

#### M. HERMITE VA REPRÉSENTER LA FRANCE A COPENHAGUE

La légation de France en Danemark était vacante depuis la nomination de M. de Fontenay à l'ambassade de France à Madrid. M. Hermitte a désigné un nouveau titulaire, M. Hermite, qui a été pendant deux années le très actif directeur de cabinet au quai d'Orsay.

#### UN AVION CAPOTE ET PREND FEU

Le pilote est carbonisé

Metz, 1<sup>er</sup> Juin. — Un avion appartenant au 3<sup>e</sup> régiment d'aviation de Strasbourg, obligé d'atterrir dans un champ, près de Vic-sur-Selle, a capoté et a pris feu. Le pilote, Armand Court, originaire de Marseille, a été carbonisé.



M. PAINLEVÉ, candidat du Bloc des Gauches à la présidence de la Chambre

mains du Président de la République, qui les a acceptées.

Les ministres démissionnaires restent chargés d'expédier les affaires courantes.

M. Poincaré

En sortant de l'Élysée, à 11 h. 45, M. Raymond Poincaré a été l'objet d'une manifestation de la part des curieux massés devant le palais, qui l'ont acclamé aux cris de « Vive Poincaré ! Vive la France ! ».

#### LES RÉUNIONS des groupes politiques de gauche

#### Av. Parti radical et radical-socialiste

#### UNE MOTION HOSTILE A M. MILLERAND EST ADOPTÉE MAIS ELLE N'IMPOSE PAS A M. HERRIOT DE REFUSER LE POUVOIR

Paris, 1<sup>er</sup> Juin. — A la réunion du groupe du parti radical et radical-socialiste, M. Accambray a présenté la motion suivante :

Le groupe des députés, membres du parti républicain radical et radical-socialiste, considérant que M. Alexandre Millerand, président de la République, a, contrairement à l'esprit de la Constitution, soutenu parti pour le Bloc national ;

Considérant que la politique du Bloc national a été valenne aux élections ; estime que le maintien à l'Élysée du citoyen Millerand blesserait la conscience publique ;

Déclare qu'aucun membre du parti radical et radical-socialiste ne peut accepter du président Millerand la mission de former un ministère.

Un échange d'observations, auquel a pris

#### La séance de la Chambre

#### Discours du doyen d'âge

Paris, 1<sup>er</sup> Juin. — Dès deux heures 30, les couloirs de la Chambre sont extrêmement animés. A trois heures, le professeur Pinard, suivi des six secrétaires d'âge, traverse la salle des Pas-Perdus, au milieu de la houle formée par les gardes républicains. Il est l'objet d'une manifestation de sympathie.

Quand le président d'âge fait son entrée, tous les membres de l'Assemblée sont à leur place. Les députés de gauche font une ovation au professeur Pinard.

Celui-ci prend place au fauteuil présidentiel et déclare la séance ouverte, à 15 h. 10.